

La nécessaire adaptation au changement climatique

Lorsque nous avons rencontré Alexandre Chemetoff, le 5 juin dernier, dans son atelier de Gentilly pour notre rubrique « L'invité », la pluie tombait d'abondance et résonnait sur la serre horticole qui lui sert de bureau. Il faisait presque frais et le paysagiste nous expliquait que, par grande chaleur, l'arrosage de la terre et des plantes autour permettait de rafraîchir l'atmosphère... Entretemps, nous l'avons croisé aux Entretiens de l'aménagement à Toulouse (cf. page 6), où il a plaidé une nouvelle fois pour « ménager le territoire » et fonder les projets à partir du « déjà-là ». Deux jours plus tard, la France était à moitié paralysée par la

canicule. Le changement climatique est entré dans nos vies et il n'est pas près d'en ressortir. Le Club Ville Aménagement l'avait bien anticipé en intitulant sa séance plénière de clôture « Les aménageurs face au changement climatique ». Un débat introduit par une vidéo choc de Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue française, membre du Haut Conseil pour le Climat, qui copréside le groupe n° 1 du GIEC. Plaidant pour « une transition éthique et juste », la chercheuse exhortait l'assistance à repenser l'aménagement des villes, en insistant sur le fait que « chaque choix compte ». Pour Pierre Ducret, président de l'Institute for Climate Economics (ICE¹), la conclusion est claire : même si le réchauffement était limité à + 1 °C ou + 1,5 °C – ce qui est peu probable –, la priorité est « l'adaptation » au changement climatique qui en découle. Or, « la France est en retard sur la question de l'adaptation », comme le souligne le récent rapport des sénateurs Ronan Dantec et Jean-Yves Roux pour la Délégation à la prospective du Sénat². Certes, des collectivités ont pris le problème à bras-le-corps, mais, en dernière instance, a souligné Pierre Ducret, « le facteur principal sera la cohésion sociale ». D'où la nécessité d'une transition « juste », comme le mouvement des « gilets jaunes » l'a rappelé à sa manière.

Dans ce cadre, les aménageurs peuvent contribuer à « nous faire atterrir », pour reprendre les

termes de Bruno Latour³. Ceux présents au débat, Henri Specht (Solideo), Roman Champy (Oppidea) et Virginie Vial (Samoa), ont revendiqué la prise de conscience, mais reconnu qu'ils étaient parfois « mal à l'aise » et que « le lieu du débat », en particulier avec les habitants, n'avait pas encore été trouvé. Bref, des acteurs pleins de bonne volonté, mais confrontés à une question qui les dépasse. Pourtant, chaque choix compte, y compris pour les acteurs de la logistique urbaine à laquelle nous consacrons, pour la première fois, un dossier. / **Antoine Loubière**

^① Think tank ayant vocation à fournir aux décideurs publics et privés une expertise sur les questions économiques et financières liées à la transition énergétique et écologique. Pierre Ducret est contrôleur général et conseiller climat du groupe Caisse des Dépôts.

^② Cf. la synthèse du rapport en ligne : www.senat.fr/rap/r18-511/r18-511-syn.pdf

^③ Cf. son ouvrage *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, La Découverte, 2017.



29 juin 2019, Toulouse

© Alain Pitton/NurPhoto/AFP Forum

176, rue du Temple
75003 Paris
Tél. : (33) 01 45 45 45 00
www.urbanisme.fr
urbanisme@urbanisme.fr

Directrice de la publication
Sophie Vaissière

Rédacteur en chef
Antoine Loubière
urba.loubiere@orange.fr

Rédacteur en chef adjoint et responsable du développement
Jean-Michel Mestres
urba.mestres@orange.fr

Secrétaire de rédaction et responsable d'édition
Frédérique Chatain
urba.chatain@orange.fr

Les titres, intertitres et chapeaux relèvent de la seule responsabilité de la rédaction.

Gérante
Sophie Vaissière

Service abonnements et publicité
Emmanuelle Lebrun
Ligne directe : 01 45 45 40 00
urbanisme.abos@orange.fr

Abonnement
Tarif 1 an : 110 euros
www.urbanisme.fr

Conception graphique, réalisation
Etat d'Esprit-Stratis
35, boulevard de Strasbourg
75010 Paris
www.etat-desprit.fr

Président
Grégoire Milot

Chef de projet
Julie Teurnier

Création et direction artistique
Catherine Laverne

Mise en page
Hélène Doukhan

Diffusion en librairie
Dif'Pop
81, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 43 62 08 07
Télécopie : 01 43 62 07 42

Impression
Imprimeries SNAG & Centrale
Avenue du Cantipou
Parc de l'Estuaire
76700 Harfleur

Origine du papier : Belgique
Taux de fibres recyclées : 0 %
Eutrophisation : Ptot 0 kg/tonne



urbanisme est éditée par la SARL Publications d'architecture et d'urbanisme au capital de 532 500 euros (actionnaire : Caisse des Dépôts) RCS Paris : 572 070 175 Commission paritaire n° 1020 T 87 217 ISSN : 1240-0874 Code TVA : FR-1357-2070175 Dépôt légal : à parution

